Délégation de signature — les actes nommés du guichet

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 09/11/2026

8 400 actes par an, montage en 40 secondes · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. *La délégation de signature est l'arrêté par lequel le maire confie à un agent nommé le pouvoir de signer des actes énumérés, pour une durée donnée.* **C'est un mandat écrit, plafonné, daté et retirable d'un mot — et c'est ce qui permet de dire oui sans rien lâcher.**

Les actes du guichet, et leur volume

Acte	Volume annuel	Couvert par la délégation en vigueur	Ajouté par le projet d'arrêté
Attestations d'inscription scolaire et périscolaire	**3 900**	**Oui**	—
Accusés de réception de demandes	**2 800**	**Non**	**Oui, nommément**

Acte	Volume annuel	Couvert par la délégation en vigueur	Ajouté par le projet d'arrêté
Convocations aux rendez-vous et commissions	**1 700**	**Non**	**Oui, nommément**
Total	**8 400**	3 900	**4 500**

Ce que le projet d'arrêté porte

Clause	Contenu
Liste des actes	**Fermée et nommée : accusés de réception de demandes, convocations aux rendez-vous et commissions. Aucun acte ne s'y ajoute sans un nouvel arrêté**
Agent désigné	**Nommément, avec sa fonction — et son suppléant en cas d'absence**
Durée	**Un an, avec date de fin portée sur l'arrêté**
Retrait	**Abrogation par le maire, sans motif à donner, avec effet immédiat**
Publicité	**Publication et affichage, comme tout arrêté du maire**

Ce que l'agent monte, acte par acte

Élément	D'où il vient	Ce qui reste vide
Corps de l'acte	**Modèle en vigueur du service**	—
Identité et adresse de l'usager	Pièces du dossier	—
Référence du dossier et service émetteur	**Logiciel de relation à l'usager**	—

LINDBERGH FORMATION — Blue Lemon Agent — RCS Évry 817 946 114 —
Mentions légales : bluelemonagent.ai/mentions-legales

Élément	D'où il vient	Ce qui reste vide
Date de signature	—	**Laissée vide — portée sur le lot**
Nom du signataire	—	**Laissé vide — l'agent délégataire**

Le temps que ça déplace, sur les 8 400 actes de l'année

Étape	Avant	Après	Qui la fait
Montage d'un acte	**6 minutes**	**40 secondes**	L'agent prépare
Signature	**Un acte à la fois, entre deux usagers**	**Par lots de 50, 3 minutes le lot**	**L'agent délégataire**
Remise d'une attestation à l'usager	**4 jours**	**Le jour même, au guichet**	**2 100 remises directes sur le trimestre, sans retour pour erreur de référence**

> **Le projet d'arrêté tient en une page et n'ajoute aucun acte que le maire n'ait nommé. Signé, il produit ses effets le lendemain** — et les matinées du guichet repartent vers les usagers présents.

À fixer par la ville

Agent délégataire désigné et son suppléant : _____

LINDBERGH FORMATION — Blue Lemon Agent — RCS Évry 817 946 114 —
Mentions légales : bluelemonagent.ai/mentions-legales

Demandez une démonstration avec vos propres documents

Ce document est un exemple fictif. Pour voir l'agent travailler sur vos propres documents, demandez une démonstration depuis sa fiche.

https://bluelemonagent.ai/secteur-public/metiers/agent-ia-charge-accueil

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.